

mouvement visant à stopper la prolifération et l'accumulation d'armes. Suite à une initiative du Canada, les Nations Unies viennent tout juste d'adopter une résolution établissant un registre international sur le transfert d'armes conventionnelles. Nous avons également participé activement à la conférence d'examen des armes biologiques et à toxines en vue de conclure une Convention sur les armes chimiques, et aux efforts visant la prorogation indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire après 1995. En même temps, à Vienne, nous prenons part au suivi du traité sur les forces conventionnelles en Europe et aux négociations ciels ouverts.

Le Canada est aussi un des pays de la CSCE qui ont insisté le plus sur la nécessité d'établir des mécanismes de prévention et de gestion des conflits. J'ai récemment assisté, en compagnie d'autres ministres des affaires étrangères, à la réunion de la CSCE sur les droits de la personne et la démocratie à Moscou. Le lieu et l'ordre du jour de cette rencontre ont montré comment ces dossiers avancent et comment la CSCE évolue pour créer ce que le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher et le secrétaire d'état américain, M. James Baker, ont appelé la «nouvelle communauté euro-atlantique des nations libres».

En ce qui concerne la Yougoslavie, j'ai annoncé, il y a deux semaines, une série de mesures immédiates, dont l'imposition de sanctions commerciales et la prestation d'une aide humanitaire d'urgence, pour appuyer le processus de paix et obliger les parties à mettre fin à la guerre civile. Le grand défi pour la communauté internationale est d'obtenir une cessation définitive des hostilités, lancer un processus qui pourrait mener à un règlement négocié et, entre-temps, empêcher le conflit de s'étendre aux pays voisins. Il faut féliciter le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas et lord Carrington des efforts qu'ils ont menés jusqu'ici, le premier pour le compte de la Communauté européenne et le second à titre personnel. M. Cyrus Vance, le représentant nommé récemment par le Secrétaire général des Nations Unies pour la Yougoslavie, mérite lui aussi nos louanges. J'ai discuté de nos profondes préoccupations avec chacun d'eux.

L'incertitude qui persiste en Europe centrale et en Europe de l'Est caractérise également d'autres régions. Par exemple, le Canada a récemment condamné l'assassinat de civils au Timor oriental, en Indonésie, et exprimé sa vive préoccupation concernant la situation des droits de la personne dans ce pays. J'espère également que les protestations vigoureuses de la communauté internationale au sujet des violations des droits de la personne en Birmanie (où la dirigeante de l'opposition et lauréate du prix Nobel de la paix de 1991, M^{me} Aung San Suu Kyi, demeure assignée à domicile) hâteront le rétablissement d'un gouvernement démocratique dans ce pays agité.

Plusieurs autres fronts nous donnent cependant des raisons d'être optimistes. Au Liban, par exemple, on enregistre des progrès encourageants vers la réconciliation et la stabilité dans ce pays. Il